

## L'HOMME ET LA NATURE : « UNE GESTION A RÉINVENTER » ?\*

*Il y a plus de vingt ans, Colin Turnbull avait obtenu un beau succès médiatique en narrant l'histoire de l'irréversible décadence d'un peuple ougandais, les Iks, anéantis au sens propre (si l'on peut dire) du terme par la décision prise en 1962 par l'État colonial de consacrer leur territoire à la « protection de la nature » en l'érigant en parc national sans que la gestion de ces ressources en ait été améliorée (1). Le destin des Iks illustre jusqu'à l'absurde la problématique élémentaire des effets sociaux d'une politique de préservation du milieu naturel décidée par un pouvoir central sociologiquement et culturellement extérieur à la société locale, au nom d'intérêts étrangers à cette société directement affectée dans ses droits et ses pratiques de vie ou de survie, en partant du principe qu'elle est archaïque, arriérée et en tout cas incapable de comprendre les impératifs d'une gestion rationnelle moderne de ses ressources naturelles.*

*Les politiques de l'environnement ont déjà mobilisé bien des équipes éditoriales (2), mais la concurrence entre publications de qualité n'est cependant pas un argument suffisant pour légitimer notre démarche. Celle-ci repose sur l'existence d'un lien historique direct entre politiques d'environnement et entreprises de domination qui n'a pas disparu avec la colonisation, car les politiques de l'environnement s'inscrivent tout naturellement dans des enjeux politiques globaux. Les ambiguïtés observables dans le passé colonial conservent une regrettable actualité : dirigeants accaparant quelque ressource pour la surexploiter privativement, populations s'opposant aux travaux de lutte contre l'érosion, interdictions de chasser pour les locaux pour accorder à des étrangers le monopole de l'abattage, moyennant finances, de quelques trophées, ou premières initiatives visant à transformer l'Afrique en continent poubelle du monde. Notre effort a consisté à mettre l'accent sur l'articulation des problèmes environnementaux et des relations concrètes de pouvoir. La pertinence du propos a déjà été établie ici (3), mais*

\* L'actualité d'un « savoir local » (?) nous a permis d'emprunter ces termes au quotidien *La République des Pyrénées* daté du 7 janvier 1994. Précisons qu'il concernait l'ours...

*aussi sa difficulté : la problématique politique de l'environnement présente de multiples facettes qu'un seul numéro de la revue ne peut épuiser.*

*Nous avons donc effectué un double choix. Certains aspects de la question ont été analysés dans cette revue ; d'autres thèmes, et en particulier la gestion des ressources naturelles, méritaient d'autant plus que l'on s'y arrête que recherches et contacts récents en montrent l'actualité (4). Notre deuxième choix a consisté en effet à intervenir dans les débats actuels placés à la rencontre des problématiques de l'environnement et du politique : il s'agit de problèmes de réappropriation, de ce que la mode appelle encore « la démocratisation », ou, plus simplement, de l'association des populations locales à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques de gestion des ressources naturelles.*

### ***Babar, BB et les jardins d'Eden***

---

*Le sujet est piégé par une accumulation de représentations imaginaires qui affectent d'autant plus le débat qu'elles sont portées par des intervenants qui ont su investir la scène médiatique mondiale et les différents lieux de pouvoir que sont les ministères africains, les conférences internationales et les cocktails dans quelque Intercontinental tropical (5). La sérénité n'est pas encore au rendez-vous de la confrontation de points de vue obscurcis par l'affectivité, la passion, l'arrogance, l'égoïsme sous les apparences d'un débat généreux sur l'avenir à long terme de l'humanité planétaire... mais subsidiairement africaine ainsi qu'a pu le constater E. Féron dans les enceintes d'un congrès « mondial ».*

*L'analyse est ainsi encombrée par un ensemble de mythes entretenant une approche émotionnelle dans toute une partie de l'opinion publique, en particulier l'opinion euro-américaine invitée à faire pression sur les décideurs nationaux et internationaux. Cette mythologie mêle souvenirs d'enfance et quête du paradis perdu, de l'harmonie oubliée*

(4) C. Turbell, *The Mauritan People*... Défense d'un point de vue politique de la presse

*entre l'Homme et la Nature, harmonie que romantisme et aventurisme ont cru trouver dans ces confins du monde connu sur lesquels surfe aujourd'hui avec talent Nicolas Hulot. Ce rêve d'un retour aux jardins d'Eden que certains situèrent en pays maasaï (6) est hélas brisé par la présence d'hommes insensibles à l'esthétique des équilibres naturels, ne voyant dans l'aimable éléphant ou le paisible hippopotame qu'un énorme amas de viande (sans parler des opportunités offertes par un ivoire convoité par des peuplades exotiques d'outre-savane), envahissant sans vergogne prairies naturelles, abattant sans mesure forêts majestueuses sous prétexte d'élever des zébus étiques ou de faire pousser un maïs malingre sans le moindre espoir de rentabilité économique moderne. Une gestion muséographique des ressources naturelles s'impose, libérant la Nature, son espace, ses plantes, sa faune des emprises irrationnelles de tribus primitives. L'émotivité présidant à la défense de l'éléphant a conduit à l'impossibilité d'y voir clair.*

*L'honnête et sincère téléspectateur euro-américain qui applaudit l'interdiction de chasser l'éléphant après le bébé phoque est aussi bouleversé devant le corps sans âge d'adolescents sous-alimentés. Pour les uns comme*

*d'intérêt et aux experts susceptibles de les guider vers une gestion éclairée des problèmes de la société qu'elles gouvernent. Les technostructures, dont la théorie est associée aux sociétés industrielles, affectent aussi bien la problématique de l'environnement que l'exercice du pouvoir colonial et post-colonial.*

*Le schéma est sans mystère. Le pouvoir central, confronté aux problèmes de la gestion de l'environnement, doit établir la légitimité de ses décisions. Quelle que soit la diversité des motifs réels de son intervention (inquiétude sincère sur la désertification, octroi d'un privilège à un client politique local, recherche des devises), son discours va se situer sur le terrain de la vérité scientifique insusceptible de toute contestation populaire. Il faut prendre les mesures nécessaires pour lutter contre la dégradation d'un capital, que ce soit la terre arable, le bois, l'eau ou la faune sauvage. En bref, le pouvoir politique s'érige en gardien de ressources naturelles au nom des intérêts supérieurs de l'Humanité guidée par la Science, intérêts définis par d'éminents savants soucieux de préserver les richesses du monde présent pour les générations futures. Mais lorsque l'on raisonne en termes de capital à gérer (et surtout un capital réputé non renouvelable), on introduit de fort légitimes préoccupations plus immédiates de rapport coûts-bénéfices sous couvert de rationalité économique.*

*Dans le contexte africain, les autorités publiques n'avaient pas attendu l'âge des plans d'ajustement structurel pour considérer qu'avant le long terme, une politique de protection de certaines ressources naturelles végétales, animales ou simplement esthétiques doit d'abord permettre d'améliorer les recettes publiques et privées. Le problème de l'environnement s'est donc immédiatement posé en relation avec le développement de cultures de rente, l'exploitation minière et forestière et le tourisme. Ainsi, les premières mesures de « conservation » ont-elles consisté dans les années vingt à créer des zones réservées à la chasse « sportive », c'est-à-dire à un tourisme colonial (puis néo-colonial) de luxe, pouvant aboutir à l'expulsion des habitants lorsque leur présence dérangeait les porteurs de dollars, expulsion d'autant plus aisée que la science juridique « civilisée » était incapable de trouver le sens du droit foncier local.*

*La vulgate scientifique fonde la bonne conscience des aristocraties coloniales et néo-coloniales dominantes. Les réserves des esprits scientifiques les plus forts sur l'intangibilité des vérités scientifiques (« vérités » pourtant manipulables) les atteignent d'autant moins qu'elles viennent saper les fondements de la légitimité de leurs politiques (7). Elles ne sont pas non plus sans savoir que la rigueur et la rationalité pure du calcul économique sont largement débattues, d'autant que la prise en compte des ressources naturelles dans les prospectives n'en est qu'à*

(7) Nous nous permettons cependant de réfléchir d'I. Stengers, *L'invention des sciences modernes*, Paris, La Découverte, 1993.

une phase initiale, même chez les experts de la Banque mondiale (8). Mais il est certain que les coûts de ces politiques, et notamment les coûts sociaux sur le plan local, ont été considérés comme si marginaux qu'ils n'intervenaient pas dans la prise de décision. Jusqu'à une époque récente, aucun expert n'envisageait la nécessité de procéder à des études d'impact social : les pauvres sont les premiers à faire les frais des errements des autorités en matière de politiques de l'environnement, que ce soit par leurs négligences ou par leurs initiatives inconséquentes (9). Pour s'en tenir à l'Afrique post-coloniale, trois décennies de politiques et de non-politiques en matière de gestion des ressources naturelles aboutissent à un bilan dérisoire. Les cibles des Tartarins sont de plus en plus chétives, Dian Fossey a été assassinée sans que ce crime change le sort de « ses » gorilles, le désert progresse. Le paysan et l'éleveur expropriés constatent que cela ne profite qu'à quelques privilégiés solidement installés dans divers réseaux de pouvoir. L'irrigation et l'élevage

*ticuliers, que les « vérités » scientifiques étaient changeantes, sinon fausses, que l'expert n'est pas es-qualité au-dessus de tout soupçon et que la transformation des ressources naturelles en biens marchands, objets de consommation, ne suffit pas à assurer leur renouvellement. L'histoire de la rente forestière ivoirienne narrée par E. Léonard et J.G. Ibo en est une claire illustration.*

*Les politiques publiques de gestion des ressources naturelles apparaissent ainsi comme des ingérences déstabilisant les conditions d'existence de groupes sociaux vulnérables au nom de priorités définies avec une large marge d'incertitudes par des acteurs extérieurs, qu'il s'agisse du pouvoir étatique post-colonial ou de groupes d'intérêt étrangers, les uns comme les autres estimant négligeables les préoccupations, les inquiétudes et bien sûr le savoir-faire locaux. Sans aller toujours jusqu'à l'élimination physique (mais on s'en approche parfois de manière insidieuse), l'histoire récente des sociétés paysannes (celles qui vivent là où les mesures contraignantes doivent être mises en œuvre) est celle d'une dépossession continue et globale puisqu'à la fois économique, juridique, politique, culturelle, sinon psychologique. Les témoignages de A. Takforyan et de Y. Diarra montrent que toutes les conditions furent ainsi réunies*

modernisation et du développement ne sonnent plus si faux, aujourd'hui, aux oreilles des acteurs du développement (11). À l'expérience, la mise en oeuvre de politiques efficaces de gestion des ressources naturelles ne pourra être effective sans l'implication directe des populations vivant dans les espaces concernés. F. Albarran et S. Ouedraogo en fournissent une illustration.

Ce n'est donc pas un hasard si depuis un an ou deux, on constate la multiplication de séminaires, journées d'études, colloques à l'intention de gestionnaires des ressources naturelles en Afrique en particulier ayant pour thématique la dimension socio-politique de leurs fonctions (12), alors que sur le terrain, de « nouvelles » politiques sont expérimentées pour assurer une participation durable et trouver, sous l'emblème du développement local, la nécessaire synthèse entre préoccupations conservacionnistes visant le long terme et l'amélioration la plus immédiate possible des conditions d'existence des populations paysannes. Délaissant dogmes et langue de bois des légions intégristes pro et anti-conservacionnistes entretenant tant à l'échelon national que sur la scène internationale un obscurantisme qui ne résoud rien, certains responsables à tous les niveaux, fonctionnaires publics et experts privés, militants (à l'image des « verts » sénégalais observés par J. Gérard) et élus, nationaux et expatriés, vétérinaires et anthropologues, et même voyagistes et chefs de villages explorent les voies nouvelles ouvertes par ceux qui pensent qu'effectivement, une démocratisation de la décision politique peut « profiter aux éléphants », mais aussi à la forêt, à la couverture végétale ou à l'eau (13).

C'est de cela qu'il est question dans ce numéro qui ne fait qu'ouvrir un débat nouveau, car les politiques publiques s'inscrivant dans cette logique commencent seulement à être mises en place à travers le continent africain. La prudence s'impose d'autant plus que la tentation est réelle de tomber dans un néo-idéalisme, à l'image de celui qui associe démocratisation et développement. De nouveaux mythes peuvent naître, certes sympathiques, car soucieux de l'homme avec la nature, mais

*visé juste. En l'état actuel de crise de la gestion des ressources naturelles, on peut toutefois considérer d'un point de vue théorique et au vu d'un certain nombre d'expériences, qu'une solution peut se trouver dans le recours à la « démocratie participative » au niveau local (14).*

*Se référer à la Déclaration de Rio n'implique pas une confiance immodérée dans les vertus pratiques des engagements pris sous les projecteurs des médias mondiaux. Mais elle rappelle néanmoins une autre donnée élémentaire fréquemment négligée, à savoir que l'efficacité politique de la gestion des ressources naturelles impose la prise en considération du caractère transnational de l'entreprise, d'ailleurs présent dans*